

**Question écrite du 29 juin 2021 de Mmes Ana Maria Barciela Villar et Jacqueline Roiz:
«Mesures de prévention en lien avec la consommation d'alcool chez les jeunes».**

Le plan cantonal de promotion de la santé et de prévention 2019-2023 prévient que «la consommation abusive d'alcool augmente les risques de maladies (diabète, démences, cancers, troubles psychiques) et de complications (atteinte des capacités fonctionnelles et cognitives)».

Ce plan cantonal a pour objectif la mise en place de conditions favorables à la protection des jeunes dans des contextes festifs par le déploiement de mesures pour prévenir et réduire des risques d'atteinte à la santé.

Le recours aux boissons alcoolisées et le fait de boire est porteur d'un certain potentiel de nocivité sociale et sanitaire.

Quelles sont les mesures de prévention mises en place par la Ville de Genève pour réduire la consommation d'alcool chez les jeunes?

Afin d'évaluer les résultats, avez-vous fixé des objectifs dits «SMART» (spécifique, mesurable, atteignable, réaliste et temporellement défini) et si oui, lesquels?